



Spelc
au cœur
de l'action

Épauler, représenter, défendre autrement dans l'enseignement privé

<http://nordetpasdecalais.spelc.fr>

BULLETIN D'ADHÉSION au Spelc 59 et 62 pour l'ANNÉE GLISSANTE*

Adhérez ou renouvez votre adhésion au Spelc Nord et Pas-de-Calais
Un syndicat professionnel, proche de vous.

Parrainez vos
collègues et réduisez
votre cotisation.

L'adhésion au Spelc Nord et Pas-de-Calais vous assure, pour 1 an, * de date à date :

- **Une défense de vos droits** : intervention de votre représentant auprès : du Rectorat, de la DDEC, des chefs d'établissements, des OGEC, ministère de l'Agriculture, DRAAF, CREAP...
- **Une réponse rapide aux questions** envoyées à votre représentant.
- **La protection juridique étendue** (recours et défense) dans le cadre des activités professionnelles (et de certaines activités bénévoles pour les retraités). N'oubliez pas de vous inscrire sur <http://vos-avantages.saint-christophe-assurances.fr/spelc>
- **Une information exhaustive** : publications nationales (l'Éducateur Chrétien), lettres d'informations régulières.
- La possibilité d'obtenir une **évaluation de votre future retraite**.
- Un accès codé aux ressources en ligne sur le site www.spelc.fr
- Des tarifs préférentiels de la part des partenaires du Spelc : MNEC et MSC (santé, habitation, automobile...), CSF (exonération entrée)
- pour les retraités : un abonnement au « **Courrier des retraités** », 4 numéros par an édités par la **FNAR** (Fédération Nationale des Associations de retraités – www.fnar.info)

La cotisation syndicale annuelle bénéficie d'un crédit d'impôt sur le revenu de 66 %.

Exemple : une cotisation à 90 € vous coûte réellement 30 €.

(si vous n'êtes pas imposé, le fisc vous rembourse 60 €)

Si vous êtes aux frais réels, vous pouvez inclure la cotisation dans les frais.

Dans les 2 cas, il faut penser à la déclarer.

PARRAINAGE (vous pouvez parrainer plusieurs personnes en même temps)

Je parraine M, Mme, Mlle :

nouvel(le) adhérent(e) (la personne ne doit jamais avoir été adhérente au Spelc 59/62 par le passé ou ne pas avoir réadhéré depuis plus de 5 ans), enseignant ou personnel OGEC...

Je joins son bulletin d'adhésion et sa cotisation au mien.

(Si vous souhaitez un bulletin supplémentaire, demandez-le nous ou bien photocopiez celui-ci.)

Je réduis donc ma propre cotisation de 20 € par collègue parrainé.

Modalités d'adhésion :

Déterminez votre cotisation annuelle à l'aide du tableau ci-dessus et retournez ce bulletin au trésorier (adresse ci-dessous) accompagné :

- soit d'un règlement par virement **bancaire** en utilisant notre IBAN : FR76 3000 3029 9300 0500 9692 035
- soit de l'autorisation de prélèvement (au verso) datée et signée.
- soit de votre règlement par chèque(s), daté(s) de ce jour avec dates d'encaissement souhaitées au verso.
- soit d'un règlement par CB (avec l'aide d'Hello Asso que vous êtes libre de soutenir à la fin du processus de paiement).

Montant de votre cotisation : €

Prélèvement automatique **Je souhaite le renouvellement automatique de mon adhésion chaque année au 01/09. Cf verso**

Virement bancaire **carte bancaire** chèque(s) à l'ordre du « **Spelc 59/62** »

Par courrier : Spelc 59/62, 28 C rue Principale 62190 ECQUEDECQUES

Complétez les informations
au-dessus et au dos de ce
bulletin ou bien adhérez en
ligne en flashant ce QR
code



Montant de la cotisation ENSEIGNANTS (Titulaire ou MD)	Cotisation annuelle
Indice inférieur à 395	65,00 €
Indice compris entre 395 et 450	75,00 €
Indice compris entre 451 et 500	90,00 €
Indice compris entre 501 et 550	105,00 €
Indice compris entre 551 et 600	120,00 €
Indice compris entre 601 et 650	135,00 €
Indice compris entre 651 et 700	150,00 €
Indice au-delà de 700	170,00 €

Chefs d'établissements ou personne ayant plusieurs employeurs :
cotisation du salaire le plus élevé + 30 €

Vous êtes à temps incomplet :

Cotisation au prorata du temps de travail avec un minimum de 60 €.

Retraités : Stagiaires :	Cotisation unique <u>65 €</u>
Cotisation couple :	Cotisation du salaire le plus élevé plus 50 €
Montant de la cotisation SALARIÉS OGEC et droit privé agricole	Cotisation annuelle
Salaire inférieur à 1 000 €	60 €
Salaire de 1 001 à 1 500 €	70 €
Salaire de 1 501 à 2 000 €	90 €
Salaire de 2 001 à 2 200 €	110 €
Salaire supérieur à 2 200 €	130 €



Complétez
aussi le recto

À compléter très lisiblement en CAPITALES d'imprimerie SVP

Merci de remplir toutes les parties

M. Mme Mlle NOM

Prénom Date de naissance :/...../.....

Adresse personnelle :

Tel fixe : Tel portable :

Adresse e-mail (écrire grand et lisiblement svp) :

Nouvel adhérent (changement d'état civil) déjà adhérent(e) l'an passé sous le nom de

Retraité depuis (JJ/MM/AA) :

En activité dans l'établissement (Nom et ville) :

Premier degré	Second degré
<input type="checkbox"/> Instituteur	<input type="checkbox"/> Contrat définitif
<input type="checkbox"/> Professeur des écoles	<input type="checkbox"/> MD* (suppléant) <input type="checkbox"/> CDD <input type="checkbox"/> CDI *Maître délégué
<input type="checkbox"/> MD* (suppléant) <input type="checkbox"/> CDD <input type="checkbox"/> CDI *Maître délégué	Agricole
<input type="checkbox"/> Chef d'établissement	<input type="checkbox"/> Catégorie :
<input type="checkbox"/> TC Grille indiciaire : (PE, Cert, PLP, HC, classe ex, MD1, MD2...)	
<input type="checkbox"/> TP (TPA ou TPD) Echelon :	Indice :
Personnel de droit privé (OGEC...)	Retraités
<input type="checkbox"/> Cadre	<input type="checkbox"/> Enseignant
<input type="checkbox"/> Non cadre	<input type="checkbox"/> Personnel de droit privé

Je parraine un(e) ou plusieurs nouvel(l)e.s adhérent(e.s) : voir au recto.

- Etes-vous adhérent à l'une de ces mutuelles ? MNEC MSC

- Je suis volontaire pour être correspondant du Spelc dans mon établissement, c'est-à-dire afficher nos documents sur le panneau syndical et distribuer nos infos dans les casiers des collègues : oui non

Je souhaite recevoir l'agenda du Spelc (agenda de poche format année scolaire)

Je coche obligatoirement les consentements suivants :

	Consentements	Domaines concernés
<input type="checkbox"/>	J'autorise le Spelc local et national à m'adresser les publications éditées par le Spelc.	Pour recevoir l'éducateur Spelc, les lettres d'informations...
<input type="checkbox"/>	J'autorise le Spelc local et national à m'adresser des informations sur ma messagerie électronique.	Pour recevoir les messages concernant ma carrière, mes promotions, le mouvement de l'emploi...
<input type="checkbox"/>	J'autorise le Spelc Nord et Pas-de-Calais à transmettre mes données personnelles à un tiers au sein de la Fédération des Spelc.	Pour que mon dossier soit suivi dans le cas d'une mutation dans une autre académie par un autre Spelc local.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le Spelc 59/62 pour effectuer le suivi de votre dossier d'adhésion. La base légale du traitement est la Loi Informatique et Libertés du 06 janvier 1978 et le RGPD du 27 avril 2016. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : responsables du Spelc 59/62. Les données sont conservées pendant toute la durée de votre adhésion + 5 ans. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données ; vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données ; vous pouvez également exercer votre droit à la portabilité de vos données. Consultez le site spelc5962.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le Spelc 59/62 : spelc5962@spelc.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

J'adhère au Spelc pour la présente année glissante, de J/M/A à J-1/M/A+1 et je consens donc à transmettre mes données personnelles au Spelc Nord et Pas-de-Calais qui s'engage à les utiliser conformément aux dispositions légales prévues par le Règlement Général sur la Protection des Données du 27 avril 2016 (RGPD).

Date et signature OBLIGATOIRE :

Le/...../20.....

Prélèvement automatique pour un paiement fractionné

Merci de nous renvoyer votre bulletin d'adhésion et l'autorisation de prélèvement (ci-dessous) accompagnés **d'un RIB**.

* **Paiement par prélèvement automatique (paiement fractionné en 4 fois) :** le 05 des mois de décembre, février, avril et juin. Vous recevrez un échéancier avec les dates et montants.

Remplissez et renvoyez à notre trésorier la demande de prélèvement.

À ne remplir que la 1ere année en cas de renouvellement automatique de l'adhésion.

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT SEPA

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-contre. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec mon créancier.

Paiement récurrent répétitif

DÉBITEUR

Vos nom, prénoms :

.....

Votre adresse :

.....

Code postal :

Ville :

CRÉANCIER

Spelc Nord et Pas-de-Calais
28 C rue Principale
62190 ECQUEDECQUES

Identifiant créancier SEPA :
FR 4 7 Z Z Z 8 5 8 4 E 9

Référence Unique de Mandat
(réservé au créancier) :

COORDONNÉES DE VOTRE COMPTE :

IBAN

BIC

Date et signature du titulaire du compte :

À , le Signature :

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.